

rant de septembre de l'an 66, et jetés en prison (1).....

..... Les deux captifs,—les enchaînés du Christ,—comme disait saint Paul, étaient sous la haute autorité de Paulinus, directeur de la prison. Au-dessous de lui, deux sous-chefs, Processus et Martinianus, que les Actes de leur martyre qualifient de *magistriani*, avaient la charge de les surveiller. Jamais il n'avaient eu entre les mains des criminels de ce genre. Si on les iusultait, ils gardaient le silence ; si on les frappait, ils priaient pour leurs bourreaux ; pas une plainte, pas un regret. Quand les fidèles étaient reunis autour d'eux, on eût dit que les dieux eux-mêmes habitaient la prison, tant la joie rayonnait sur leur visage, tant les paroles de paix, de consolation, d'espérance, se pressaient sur leurs lèvres. On les entourait, on bâsait leurs chaînes, on touchait leurs vêtements, et eux, pleins de tendresse et de pitié pour ces âmes qu'ils savaient exposées à toutes les persécutions, leur apprenaient à souffrir avec joie pour Jésus-Christ.

“Parlez-nous du Christ,” disaient les chrétiens, avides d'entendre encore ces récits merveilleux et consolants qui avaient séduit leur cœur. Et tour à tour Pierre et Paul racontaient la vie, les enseignements, la mort et les triomphes du Sauveur. Les geôliers écoutaient, ravis. Jamais pareil langage n'avait frappé leurs oreilles. Peu à peu la pensée de Jésus les envahit ; ils se prirent à aimer cet inconnu dont on disait qu'il avait tant aimé lui-même les petits et les déshérités de ce monde.

L'esprit de Dieu soufflait visiblement dans les cachots de la Mamertine ; les chrétiens se fortifiaient dans la foi, et les païens, captifs et geôliers, se sentaient émus. Les miracles des Apôtresachevèrent de les gagner au Christ. Sous leurs yeux stupéfaits d'admiration, Pierre et Paul guérissaient toutes les infirmités. La puissance divine était dans leurs mains (2).

Il est probable que les faits merveilleux et la propagande chrétienne dont la Mamertine était le théâtre furent révélés en haut lieu. Ordre fut donné de sévir contre les Apôtres et de les enfermer, avec leurs compagnons et les

(1) Nous fixons en septembre l'arrestation des Apôtres, en nous basant sur les Actes de Processus et Martinianus et la trahison qui veulent que les Apôtres soient restés plus de neuf mois dans la Mamertine.

(2) *Act. SS. Process. et Martinian., passim.*